



VILLE DE **Réunion de quartier Croix de Metz / Régina 18 novembre 2014**

Début de la présentation des élus à 20h15.

51 riverains présents.

7 agents

18 élus présents

Présence d'un représentant de Toul Habitat.

Olivier Heyob présente les travaux

RUE DE LA LIBERTE : Modification de l'accès à une propriété - 2 500 € TTC

ROUTE DE VILLEY SAINT ÉTIENNE : Création d'un passage piétons normalisé en coopération avec LIDL - 5 000 € TTC

CHEMIN DE VACHEVIGNES : Pose de caniveaux (80 ml) et captage des eaux de surface - 21 100 € TTC

AVENUE KENNEDY : Mises aux normes de l'armoire d'éclairage public - 8 400 €

CHEMIN DE VILLEY ST ETIENNE : Réfection de chaussée et trottoirs, enfouissement des réseaux, Mise en place de l'éclairage public - 400 000 €

AVENUE DU PONT BERNON : Réfection de chaussée et trottoirs - 125 000 €

- ➔ Route de Villey Saint Etienne : un riverain signale un dépôt de matériaux et de déchets dans l'impasse par l'entreprise Colas. L'entreprise n'a pas remis en état la zone. Olivier Heyob indique que cela a déjà été signalé par courrier à l'entreprise, qui va recevoir un rappel.
- ➔ Bâtiment Messenger : Les espaces verts sont très mal entretenus et sont infestés par les limaces. Les buissons vont jusqu'à la hauteur des fenêtres. Le Maire explique qu'il va faire en sorte avec la directrice d'améliorer le fonctionnement du suivi des demandes par Toul Habitat. Il faut entendre les locataires.
- ➔ Bâtiment Montesquieu. De chaque côté de l'escalier, les buissons ne sont pas taillés. Par ailleurs, un escalier dans la bute à côté des bâtiments pour monter aux containers près du bâtiment Buffon, est mal entretenu et dangereux, il faudrait aussi créer une pente pour les poussettes. Le Maire indique que la demande est en cours de traitement par Toul Habitat.
- ➔ Plusieurs habitants veulent changer de logements et n'ont pas de réponse à leurs demandes. Le Maire indique que les dossiers sont transmis et appuyés quand cela est justifié. Les Commissions d'Attribution se réunissent tous les 15 jours mais il n'y a pas forcément de logements disponibles qui correspondent aux demandes. Ce n'est pas parce que des logements sont vides qu'ils sont disponibles à la location. Certains nécessitent d'importants travaux de remise en état. Une grosse opération aura lieu en 2015 sur la réhabilitation de 50 logements en même temps. Donc 50 logements en bon état seront remis prochainement sur le marché.

- Depuis le changement de chaudières, des problèmes d'humidité qui contraignent à repeindre les murs. Le Maire invite à donner les coordonnées à Toul Habitat.
- Devant le Tournemire, toutes les plantations effectuées au printemps sont mortes alors que cela a été payé par les charges. Le Maire : il y a des garanties, les locataires n'auront pas à payer. La riveraine indique que les plantes n'ont pas pris par manque d'arrosage et parce que les enfants ont arraché certaines plantes.
- Problème de placettes rue Pierregaud (photos à l'appui). La placette n'est jamais nettoyée. La demande est transmise aux services municipaux.
- Village Saint Michel : Les riverains font part d'un problème de stationnement gênant, de mauvais état de la chaussée et de l'éclairage. Olivier Heyob rappelle que les trottoirs ont été refaits il y a peu de temps. On va analyser le positionnement du stationnement et on ne fera rien sans une réunion sur place avec les habitants dans le cadre de la démarche participative. Le Maire précise qu'il ne s'agit pas d'imposer des choix aux riverains. Il faut procéder par étapes en informant les gens puis passer à la répression si le problème persiste.
- Parc de la fraternité : Un riverain demande où en est le projet de 14 logements. Le Maire indique que la Foncière Logement qui devait construire a stoppé ses projets. Le bureau de Toul Habitat s'est réuni la semaine dernière pour revendre à un promoteur par le biais d'appel d'offres avec objectif d'accession à la propriété comme ce qui était prévu initialement. L'appel va être lancé dans les semaines à venir, une attribution se fera ensuite. Le Maire indique que l'attribution des logements se fera par le biais d'un opérateur privé, Toul Habitat ne sera plus concerné.
Suite à la question d'un riverain, le maire indique que la ville a plus que largement dépassé ses quotas de logement social (33% de logements sociaux alors que la loi oblige à 20%) par ailleurs il n'y a pas de flux tendus au niveau de la demande. Les logements ex-foncière sont liés par la convention ANRU et seront destinés en priorité aux habitants du quartier.
- Avenue Pont Bernon, Rue du Gros des Grèves et Rue du Chateau. Des riverains se plaignent de la vitesse. Il faudrait mettre un panneau 30 km/h à l'entrée et à la fin de l'avenue Pont Bernon pour le rappeler aux conducteurs. Un panneau n'a pas été remis après les travaux, à l'angle avec l'avenue du Cardinal Tisserant. Le Maire va alerter les services de la Ville pour les panneaux. On peut mettre des coussins berlinois, avec parcimonie, mais il y a ensuite des problèmes de bruits et de déneigement, donc il faut regarder de près.
Olivier Heyob indique que 82% des véhicules roulent à la bonne vitesse. 10% des voitures juste au-dessus. Une riveraine indique qu'il faudrait des passages piétons surélevés. Le Maire rappelle les étapes à suivre pour éradiquer les problèmes de vitesse : installer un radar pédagogique qui donne des statistiques pendant 1 mois minimum. Ensuite si on se rend compte que la moyenne des véhicules dépasse très largement la vitesse autorisée, on envoie la Police Municipale et la Police Nationale. Une riveraine demande un radar automatique mais le Maire indique que ce n'est pas de notre compétence.
- Une riveraine indique une rue où il n'y a pas d'illuminations. Le maire indique qu'on ne peut pas mettre des illuminations partout. Exemple rue Albert Denis où on a retiré les petits motifs. On préfère concentrer les éclairages sur des pôles à plusieurs endroits

notamment dans les arbres, ce qui demande moins de temps et présente davantage d'esthétisme.

- Une maman d'élève à Pierre et Marie Curie a remarqué beaucoup de déchets dans les espaces verts de la cour d'école. Le Maire indique qu'il n'y a eu aucune remontée à la mairie. Si l'école en avait parlé, cela aurait été nettoyé de suite. Il faut que les directeurs nous sollicitent s'ils constatent ce type de problèmes. La demande est transmise aux services.
- Un riverain s'interroge sur l'utilisation du Bâtiment Offenbach. Lucette Lalevée indique que c'est une maison relais qui est composée d'appartements gérés par le Grand Sauvoy. La majorité des appartements sont des petits appartements réservés à des personnes seules qui seront aidées à vivre seules. La riveraine indique que c'est une très bonne chose.
- Après la destruction du Massenet et du Berlioz, le Maire indique qu'il y aura des espaces verts, et peut être le siège de Toul Habitat, à l'entrée de son parc locatif. Une partie sera également peut-être lotie sur de la petite maison. Il est demandé comment seront détruits les bâtiments. Le maire répond que ce sera du grignotage.
- Des travaux ont été effectués cette semaine rue de Verdun dans le cadre de la démolition de ces bâtiments, et ont engendré d'importants problèmes de circulation.
- Village Saint Michel : un riverain demande si des travaux sont prévus. Le Maire répond que non pour le moment à ce niveau mais le programme n'est pas encore établi.
- Travaux résidence Croix de Metz : Le maire répond que les chiffrages sont arrivés fin de semaine dernière. Les travaux pourront être effectués à moitié en régie et à moitié en entreprise car il y a 300m de linéaire. Cela sera phasé sur plusieurs années. On commencera par les placettes et on terminera par la voirie principale qui à elle seule coûte 160 000€.
- Transports : il y a des problèmes de correspondance avec les bus qui partent sur Nancy ou sur d'autres lignes du réseau. Jorge Bocanegra indique que des changements vont bientôt arriver, après la concertation qui a eu lieu ces derniers mois. Le Movia a mobilisé 300 000 passagers dont 200 000 sur la Croix de Metz depuis le début d'année, d'où l'importance donnée à cet itinéraire. Le point d'arrêt à Saint Michel va être supprimé pour faire une boucle à la place. Des réunions auront lieu dans les quartiers et communes pour informer des changements.
- Un riverain signale que les bus tombent en panne souvent. Jorge Bocanegra indique que chaque bus a un double garé à la Gare Routière pour remplacer en cas de problèmes. Il y a une pénalité qui approche les 1 000€ à chaque fois que le service est défaillant, donc il ne fait pas hésiter à appeler Movia en cas de problème ! Cela permet de faire en sorte que le service fonctionne bien.
- Pont de la Vacherie : il faudrait un radar pédagogique.
- Enfants scolarisés au collège ont des pénalités à cause de retards dans les bus car des jeunes bloquaient la sortie. Quelles sanctions sont prises dans ce cas ? Une minorité nuit à beaucoup d'usagers. Jorge Bocanegra indique qu'à chaque fois que des fautes d'usagers sont constatées, les parents sont convoqués par recommandé et on met en

place une sanction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du service. Là encore, il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information. Les fonctionnaires sont à votre écoute pour prendre les mesures nécessaires.

2 questions/demandes formulées directement auprès de l'adjoint aux travaux et qui concerne l'avenue du Pont Bernon :

- il faudrait tracer au sol les places de stationnement
- des problèmes rencontrés par les riverains suite à la suppression des avaloirs quand la chaussée a été refaite

Gérard Howald présente la saison culturelle

Retrouvez toutes les dates sur le guide de la saison culturelle et sur le site internet de la ville toul.fr

→ Patrick Lucot et Fatima Ezaroil présentent les fêtes de la Saint-Nicolas.

Matthieu Vergeot présente les nouveautés à Citea

- Programmation diversifiée : grand public, type « Arts et Essais », films d'animation, films en VO, documentaires...
 - Jusqu'à 8 films différents par semaine répartis sur 17 séances
 - Un nouvel abonnement illimité pour 15€/ mois
 - Diffusion d'événements culturels : spectacles, comédies musicales, opéras, visites d'expositions en direct ou en différé...
 - Carte MultiPass Culture pour les Lycéens
 - Et bientôt, des menus ciné-resto
- Comment achète-t-on des abonnements illimités ? Matthieu Vergeot indique qu'il faut aller à l'accueil du Citea avec une photo et un justificatif de domicile. Cela fonctionne mois par mois.
- Qu'en est-il des Ciné Kid à Malraux ? Le maire indique que ça ne fonctionnait pas toujours très bien, on réfléchit pour 2015.

Lydie Le Piouff présente la politique éducative

Préparer l'avenir en favorisant l'égalité des chances pour les citoyens de demain : c'est une des priorités de notre mandat. Nos choix visent à créer un environnement éducatif de qualité pour tous, favorable à l'apprentissage dans de bonnes conditions et à l'ouverture des enfants sur le monde qui les entoure.

En temps scolaire :

- Gratuité des fournitures depuis 2008 (70€ / élève en primaire et 50€/ élève en maternelle).
- La ville accompagne les enseignants qui décident d'organiser des classes transplantées. 147 enfants dont une classe CLIS seront concernés en 2015. Un

budget de 72 000€ est prévu, avec participation des familles en fonction de leur niveau de vie

- La ville investit aussi pour les bâtiments scolaires et le matériel pédagogique

En temps extra-scolaire :

- Des nouvelles activités pédagogiques de qualité dans chaque école
 - Le développement des services de restauration scolaire de proximité (8 sites à ce jour dans la ville, dont 3 nouveaux sites créés en un an)
 - Chaque jour, les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45 à l'issue des Nouvelles Activités Scolaires, au tarif unique de 1€ par heure.
- Le Maire prend la parole sur la ZEP. Une réunion a eu lieu au collège à la rentrée, organisée par les enseignants pour voir quelles sont les conséquences de la sortie de ZEP. Vendredi dernier, M. Picoche a donné des explications : selon lui, rien ne change sauf la prime aux enseignants. Le DASEN a expliqué que certaines écoles dans le département bénéficient exactement des mêmes moyens alors qu'ils ne sont pas en ZEP. Il a expliqué que les moyens resteraient les mêmes si la situation ne change pas. Pour autant, on n'a pas la garantie sur la continuité et la pérennité du dispositif au moins pour 4 ans. Désormais, cela sera remis en cause au moins pour 4 ans. On reste très vigilants sur l'avenir par rapport aux moyens octroyés. On peut se féliciter de la mixité sociale mais le collège recrute pour moitié dans les villages environnants. Ce qui est gênant, c'est que les écoles sont raccrochées au collège pour la ZEP alors qu'on est sur des écoles de quartiers. Et rappelons que tous les bons résultats sont dus aux moyens donnés par l'Etat et l'implication des enseignants. On est contents sur les résultats mais c'est parce que les moyens ont été mis ! Si on arrête, on peut retomber rapidement à la case départ. Donc il faut être vigilant.
- Nancy Chantrel (parent d'élève Pierre et Marie Curie) indique que si jeudi la décision est prise, les parents d'élèves ne resteront pas les bras croisés. On sait qu'on est en quartier fragile et les résultats sont issus d'un gros travail. Les garanties ne suffisent pas. Beaucoup de promesses tombent à l'eau ! Les parents restent mobilisés.
- Le Maire : attention il faut relativiser sur les moyens : ½ poste de coordination, ½ poste Réseau de Réussite Scolaire et ½ poste « Plus de maîtres que de classes ». Parmi ces postes, le label REP c'est 0,75 poste. Le DASEN a ajouté 0,75 poste.
- Lydie Le Piouff indique le maintien des moyens pour les élèves allophones.
- Le Maire précise que beaucoup de choses ont été dites, il faut que la rencontre de jeudi puisse clarifier les éléments. On a rencontré le DASEN avec la liste des questions des enseignants, les réponses ont été rassurantes.
- Nancy Chantrel : en ZEP on a aussi la garantie du nombre maximum d'élèves par classes. On a peur de classes surchargées par la suite, avec le départ d'enseignants et la fermeture de classes d'où plus d'élèves par classes. L'inspecteur de circonscription a dit que les moyens seraient maintenus pour 3 ans, grand maximum. Le rôle de coordonnateur est très important.
- Le Maire indique qu'il ne faut pas confondre avec les moyens de la politique de la ville qui sont maintenus (Mosaïque...).

- Lydie Le Piouff indique qu'une clarification des critères a été demandée au DASEN.
- Le Maire : les chiffres, c'est bien beau, mais il y a une réalité de terrain. On veut des garanties pour l'avenir. Un écrit a été demandé au DASEN.

Lucette Lalevée présente la politique du vivre ensemble

Notre projet de mandat a pour objectif que chacun, quel que soit son âge, son niveau de vie, son quartier, trouve sa place dans la ville. 2 exemples pour l'illustrer ce soir.

Un nouvel équipement pour les familles : le Centre socio-culturel Michel Dinet

- Inauguré le 21 juin 2014, le nouveau centre socio-culturel Michel Dinet offre des locaux entièrement neufs et adaptés aux activités que propose la structure
- Le CSC est un lieu de proximité, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population, en veillant à la mixité sociale
- C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets
- Une équipe de 40 personnes à l'année, dont 10 permanents, anime le lieu, accueille les familles, les écoute, les oriente
- Exemples d'actions en direction des familles et des parents : mercredis des familles, espace famille, ateliers, sorties...
- Exemples d'actions en direction des enfants et des jeunes : centres de loisirs, accompagnement à la scolarité, chantiers jeunes, formations BAFA
- Exemples d'activités : poterie, zumba, relaxation...
- Mais aussi, accueil des partenaires tels que le CRIL

Des choix de solidarité vers nos aînés

Dans les foyers résidence :

- Le CCAS gère un parc de 101 logements
- Importants travaux d'isolation en cours à travers le changement des menuiseries et installation de volets roulants électriques (les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année).
- Création des conseils de la vie sociale : des lieux d'échange et d'écoute sur toutes les questions relatives au fonctionnement des foyers, favorisant ainsi la participation des résidents.
- Notre municipalité développe au fur et à mesure une programmation d'activités pour les résidents : organisation de transports pour se rendre aux spectacles de la salle de l'Arsenal, projet de création de bacs potager avec activités jardinage, réflexion sur des activités avec la Médiathèque...

Auprès des personnes vivant à domicile :

- Portage de repas à domicile : objectif de diversifier l'offre en travaillant avec plusieurs prestataires
- Une tarification progressive des repas en fonction des revenus des bénéficiaires sera instaurée, afin que le maximum de Toulinois puisse bénéficier de ce service

- Comment faire pour que les personnes âgées seules puissent bénéficier d'un bus pour se rendre à la salle de l'Arsenal ? Le Maire indique qu'on met déjà cela en place pour les

habitants des foyers résidence. On réfléchira pour l'étendre par la suite mais on va se donner du temps.

→ Il y a trop peu de places en crèches. Existe-t-il une structure pour les travailleurs en horaires décalés ? Lydie Le Piouff indique la présence du Relais Assistantes Maternelles qui a répertorié les Assistantes Maternelles qui acceptent des enfants en horaires décalés. Lucette Lalevée indique qu'une structure ne peut pas être ouverte pour un ou 2 enfants. Une étude a été faite sur le territoire mais il n'y a pas assez d'enfants dans ce cas pour offrir ce genre de structures. Les Assistantes Maternelles ont des activités en commun grâce au RAM. Elles ne sont pas isolées. Lucette Lalevée conseille d'aller voir le RAM qui se trouve à La Louvière.

Catherine Bretenoux présente la démarche de participation citoyenne

- Les Toulois sont invités à s'investir dans des comités de quartier : projets d'animation, de cadre de vie, de vivre ensemble, de solidarité
- Dès 2015, 15 000€ seront dédiés à la participation, pour concrétiser les projets dans les quartiers.
- Le centre socio-culturel Michel Dinet et l'Espace André Malraux seront dédiés à cette démarche.
- Des réunions de concertation seront mises en place dès que nécessaire et sur tous les sujets : stationnement, voirie, équipements sportifs, espaces verts...
- Des initiatives concrètes ont déjà vues le jour : ateliers Bricol'Bois et Bobine Verte, végétalisation des façades...

→ 11 riverains se sont inscrits pour les comités de quartier

Une question sur le quartier ? Envie de vous investir ?
croix-de-metz.regina@mairie-toul.fr